Nations Unies S/2007/357



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 juin 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 juin 2007, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Les membres du Conseil de sécurité ont étudié attentivement votre lettre datée du 13 juin 2007 (S/2007/356) relative à la demande du Gouvernement libanais, qui sollicite l'assistance technique de la Commission d'enquête internationale indépendante aux fins de l'enquête sur le meurtre du député Walid Eido, survenu le 13 juin 2007.

Déterminés à continuer d'épauler le Gouvernement libanais dans la recherche de la vérité et à traduire en justice les auteurs, organisateurs et commanditaires de cet attentat terroriste et d'autres attentats et meurtres perpétrés au Liban (voir S/PRST/2007/18), et se fondant sur les résolutions 1644 (2005) et 1748 (2007), ils invitent la Commission à fournir son assistance technique aux autorités libanaises, selon qu'il conviendra, à l'occasion de cette enquête et invitent le Secrétaire général à en informer le Gouvernement libanais et le Président de la Commission.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Johan C. **Verbeke**

07-38356 (F) 140607 140607